

MISE EN SITUATION

La politique municipale joue un rôle important dans la vie démocratique, et les personnes élues sont responsables, entre autres, des enjeux qui touchent le transport, comme les trottoirs, les pistes cyclables, les routes et le transport en commun. Dans un souci de favoriser le transport actif¹ (vélo, marche, etc.) et de répondre aux besoins des citoyennes et citoyens, l'élue municipale montréalaise André Lavallée propose le projet de BIXI, un système de vélo en libre-service. Le projet est accepté en 2008 et la Ville de Montréal fait appel au designer québécois Michel Dallaire. Son objectif : créer le vélo parfait autant pour les cyclistes que pour l'environnement!

Rien dans le design du vélo n'est le fruit du hasard. Le BIXI est composé principalement d'aluminium, ce qui le rend robuste et l'empêche de rouiller, et il s'adapte à toutes les grandeurs. De plus, avec son cadre arrondi, il ressemble à un boomerang. Il n'y avait pas meilleur symbole pour un vélo qui sera réutilisé par des milliers de gens : un BIXI emprunté revient toujours à bon port!



FICHE DE L'ÉLÈVE

Des citoyennes et citoyens à vélo



Beaucoup plus qu'un simple mode de transport, ce vélo public est un bon exemple d'invention qui s'inscrit bien dans la **transition écologique**, c'est-à-dire qu'il est bon pour le bien-être des gens et pour l'environnement : il est abordable et accessible, il limite les émissions de gaz à effet de serre, il est facile à réparer, il favorise l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie, et il permet le partage des ressources, ce qui réduit le gaspillage. Tu le sais sans doute, il n'y a rien de plus écologique qu'une invention qui suit les principes des 3R ou des 5R² : réduire, réutiliser, recycler, réparer, alouette!

1 Transport qui nécessite l'exercice d'un travail physique pour sa pratique.

2 Les 3R : réduire, réutiliser, recycler. Les 5R : réduire, réutiliser, recycler, refuser, rendre à la terre.

Avec la participation financière de :

